



**UNITE DES 4 VENTS  
HOUTAIN-LE-VAL**

Houtain-le-Val, le 18 septembre 2021

Chers parents, chers animés,

Vous trouverez ci-dessous tous les détails pratiques qui concernent cette nouvelle année scout.

### 1) La composition des staffs :

Comme chaque année, la composition des staffs change. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des responsables de chaque section. Vous recevrez davantage d'informations quant à la composition de chacun des staffs dans "le nœud de foulard", notre journal d'unité qui arrivera bientôt.

<u>Unité</u>	<u>Baladins</u>	<u>Louveteaux</u>	<u>Eclaireurs</u>	<u>Pionniers</u>
Delacourt Vincent	Zahedi Sabri	Huart Maloé	Demay Yanis	Vanden Dooren Coline
0479754041	0478776431	0497363941	0493636155	0496227145

Si votre enfant ne peut assister à une réunion, il vous est demandé de **prévenir un animateur de sa section le plus tôt possible**, ce afin d'organiser au mieux les réunions et la prise en charge de chacun des enfants.

### 2) Mails des sections :

Toutes les sections sont dotées d'une adresse mail, que vous êtes invités à ajouter à vos contacts si ce n'est déjà fait :

- Baladins : [ribambelle34bw@gmail.com](mailto:ribambelle34bw@gmail.com)
- Louveteaux : [meute34bw@gmail.com](mailto:meute34bw@gmail.com)
- Éclaireurs : [troupe34bw@gmail.com](mailto:troupe34bw@gmail.com)
- Pionniers : [poste34bw@gmail.com](mailto:poste34bw@gmail.com)
- L'unité : [unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)

### 3) Le site :

En plus de recevoir les convocations par mail, la plupart de celles-ci sont disponibles sur le site de l'unité : [www.34bw.be](http://www.34bw.be). Vous pouvez également vous y inscrire à l'aide d'un code que vous pouvez demander au staff d'unité. Il est obligatoire d'avoir un compte sur le site pour y voir **les photos des activités**.

#### 4) Les cotisations :

L'Unité fait partie de la fédération « Les Scouts ». Afin d'y inscrire et d'assurer votre enfant pour l'année 2021-2022, il vous est demandé une cotisation annuelle d'un montant de :

- 95 € pour un enfant
- 170 € pour deux enfants<sup>1</sup>
- 234 € pour trois enfants<sup>1</sup>
- 78€ par enfant pour plus de trois enfants<sup>1</sup>

Le paiement de la cotisation vous est demandé pour le **31 octobre** au plus tard sur le compte de l'unité **BE94 0688 9634 6614**. Merci de bien vouloir mentionner en communication : **“COTI + les noms et prénoms des animés concernés”**.<sup>2</sup>

En cas de retard de paiement, nous nous réservons le droit de désinscrire votre enfant de l'unité.

En cas de difficulté de paiement de la cotisation, il est possible d'effectuer un étalement du paiement auprès de l'unité ou de nous contacter afin d'en discuter. **Les difficultés de paiement ne doivent pas être un frein à la participation aux activités.** Pour ce faire, nous vous demandons de nous contacter **avant le 31 octobre** via mail ([unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)) ou directement auprès de Hérisson (Lemmens Lucas -- 0478/79.74.80)

La cotisation comprend :

- Deux assurances<sup>3</sup> fournies par la fédération “Les Scouts”
- Un goûter lors de chaque réunion durant l'année,
- Deux calendriers “Les Scouts” d'une valeur de 6€/pc que vous pouvez garder ou vendre à votre famille, amis, collègues... Si d'aventure, vous vous sentiez l'âme commerciale, n'hésitez pas à en recommander en adressant un mail au staff d'unité ([unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)). Pour rappel, le paiement des calendriers étant compris dans la cotisation, l'argent n'est donc pas à restituer par la suite à l'unité. Il vous sera possible de rentrer les calendriers invendus et d'en demander le remboursement pour autant que ceux-ci nous parviennent **avant le 15 novembre**.

#### 5) Fiche médicale :

Comme chaque année, nous vous demandons de remplir une fiche médicale pour chacun de vos enfants afin de disposer de toutes les informations qui pourraient être nécessaires lors de l'animation.

Vous pouvez [télécharger celle-ci](#) sur le site des scouts et la rendre à un des animateurs de votre enfant lors des réunions. **Celle-ci est à remplir en début d'année ET avant le camp.**

---

<sup>1</sup> Les cotisations "couple" et "familiale" s'appliquent à des membres d'une même famille (frères, sœurs, père, mère) qu'ils soient scouts ou guides. A la seule et unique condition qu'ils vivent sous le même toit

<sup>2</sup> Vous pouvez également payer la cotisation en liquide directement auprès de Hérisson (Lemmens Lucas) lorsqu'il est présent en fin de réunion, à la réunion de passage ou lors de la marche ADEPS.

<sup>3</sup> <http://www.lesscouts.be/organiser/assurances/deux-assurances-de-base/>

## 6) Uniforme :

Vous trouverez sur le site internet de l'unité les détails concernant l'uniforme scout de votre enfant. **L'uniforme est obligatoire** et nécessaire au bon déroulement de l'animation. Le foulard de l'unité est offert lors de la première inscription dans l'unité. S'il en fallait un nouveau par la suite, des foulards peuvent être achetés auprès du staff d'unité. Nous insistons sur le fait que chaque animé doit avoir son uniforme à chaque réunion. L'uniforme officiel de la fédération n'est pas obligatoire, mais si vous voulez l'acheter neuf, il est disponible sur le site de la scouterie (<http://www.lascouterie-economats.be>), chez *John's Shop* à Nivelles, chez *SEEDONEE* à Ottignies, à *La Maison du Scout* à Waterloo,...

*Cette année encore, nous mettons en place une **bourse aux vêtements**, tout cela est expliqué dans le mail de rentrée que vous avez déjà reçu et sur le site de l'unité (<https://34bw.be/?p=1714>).*

## 7) La marche ADEPS :

Le **dimanche 17 Octobre 2021** se déroulera notre traditionnelle marche ADEPS. Nous vous invitons à venir marcher en famille.

Après l'effort, le réconfort, une petite restauration ou des boissons vous attendront à l'arrivée.

Les premiers départs se feront vers 7h du matin pour les lève-tôt.

Les derniers départ se feront à 17h dépendant du parcours (5, 10, 15 et 20km).

Nous tenons d'avance à remercier les personnes qui contribueront à la réussite de cette journée.

## 8) Calendrier des activités :

Le calendrier pour le premier semestre est joint à la fin de cette convocation. Cependant, vous pouvez déjà noter à l'agenda du second semestre, les dates suivantes:

- 24h Vélo pour les éclaireurs : 26/03/2022

**Veillez noter que ces événements peuvent être sujets au changement, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

Vous pouvez aussi consulter facilement le planning des réunions sur <https://34bw.be>.

## 9) Mesure COVID :

Les mesures étant assouplies, les règles concernant les réunions sont revenues (presque) normales.

Restent d'application les mesures suivantes:

- Lavage des mains (mais ça, c'est normal ;-)
- Port du masque pour les parents lors du dépôt et de la reprise des enfants

En vous souhaitant une excellente année parmi nous,

Le staff d'Unité de la 34 BW

Jour	Date	Baladins	Louveteaux	Eclaireurs	Pionniers
SA	18/09/2021	Réunion de passage	Réunion de passage	Réunion de passage	Réunion de passage
SA	25/09/2021	Réunion	Réunion	Réunion	Réunion
SA	02/10/2021	Réunion	Réunion	Réunion	/
SA	09/10/2021	/	/	Réunion	Réunion
SA	16/10/2021	/			
DI	17/10/2021	Marche ADEPS			
SA	23/10/2021	Réunion	Réunion	Réunion	Réunion
SA	30/10/2021	Réunion Halloween			
SA	06/11/2021	Réunion	Réunion	Traque	Réunion
SA	13/11/2021	Chefs en formation			
SA	20/11/2021	/	Hike	/	Anim Hike Loups
SA	27/11/2021	Réunion	Réunion	Réunion	/
SA	04/12/2021	Réunion	Réunion	Réunion	Réunion
SA	11/12/2021	Réunion Noël			
Janvier - pas de réunion					